



## Les plus :

- › Des tarifs modulés en fonction des revenus (devis gratuit sur simple demande<sup>1</sup>)
- › Des aides financières complémentaires :
  - Crédit d'impôt de 50%<sup>2</sup>
  - Aides possibles selon votre situation (caisses de retraite, MDPH, communes, Conseil départemental du Loiret)
- › Un abonnement **sans engagement de durée**
- › Une **société d'intervention qui peut prendre le relai** en cas d'absence de vos proches<sup>3</sup>

Pour choisir votre dispositif et découvrir les options et accessoires disponibles, ou en cas de besoin spécifique, contactez-nous !

**02 38 44 69 63**

biptranquille.loiret@abrapa.asso.fr

Envie d'en savoir plus sur les autres services de l'AbraPa ?

- › Aide à domicile
- › Portage de Repas
- › Soins Infirmiers à Domicile
- › Ateliers prévention



**VOUS & VOS PROCHES**



**ASSOCIATION D'AIDE ET SERVICES  
À LA PERSONNE**

[www.abrapa.asso.fr](http://www.abrapa.asso.fr)

**02 38 44 69 63**

59 avenue de Vendôme  
45190 Beaugency  
[contact.loiret@abrapa.asso.fr](mailto:contact.loiret@abrapa.asso.fr)



Credits illustrations : Freepik - 01/26 • BIP DOC PEC 4506 V5

**Bip Tranquille :  
pour être bien entouré,  
24h sur 24...**

**L'ÉTHIQUE  
ASSOCIATIVE  
À VOTRE  
SERVICE !**





## Mission associative :

Depuis 1961, l'Abra pa, Association d'aide et services à la personne s'engage pour répondre aux besoins de chacun.

**Petite Enfance, Soutien à domicile, Solutions d'hébergement :** des services évolutifs et adaptés à toutes les étapes de la vie.

« Choisir l'Abra pa c'est opter pour le professionnalisme d'une association humaine et bienveillante dont la mission est reconnue d'utilité publique. »

<sup>1</sup> Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

<sup>2</sup> Si vous êtes domicilié en France, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt conformément à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.

<sup>3</sup> Selon éligibilité de la commune.

Photos non contractuelles.

## Des solutions de téléassistance adaptées à chaque situation !

### PERSONNES AUTONOMES EN EXTÉRIEUR ET À DOMICILE



#### BIP ACTIV'

Montre avec bouton d'alerte et géolocalisation.



#### BIP NOMADE

Boîtier à porter autour du cou avec bouton d'alerte et géolocalisation.

### PERSONNES VIVANT ESSENTIELLEMENT À DOMICILE



#### BIP CLASSIQUE

Médaille ou bracelet étanche d'alerte à porter 24h sur 24.

### PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES COGNITIFS



#### BIP SÉRÉNITÉ

Montre avec fermeture sécurisée, géolocalisation et alerte automatique en cas de sortie d'une zone de vie définie.



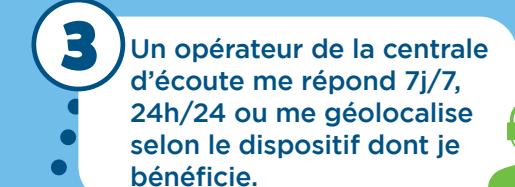
## La Téléassistance comment ça marche ?



1 J'ai besoin d'aide.



2 J'appuie sur le bouton d'alerte.



3 Un opérateur de la centrale d'écoute me répond 7j/7, 24h/24 ou me géolocalise selon le dispositif dont je bénéficiai.



4 En quelques instants, il prévient mon réseau de proches ou fait intervenir les secours.

